



## **PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Le 28 janvier 2019

Aux responsables des laboratoires de microbiologie  
Aux médecins microbiologistes infectiologues  
Aux coordonnateurs techniques des laboratoires  
Aux directeurs de santé publique

**Objet : Programme de surveillance des infections invasives à *Streptococcus pneumoniae* – Année 2019**

---

Chers collègues,

La surveillance des infections invasives à *S. pneumoniae* (IIP) est devenue un programme universel depuis cette année. Nous vous demandons donc d'acheminer au LSPQ toutes les souches isolées dans un site stérile (**1 souche invasive/patient/14 jours**), ainsi que les spécimens (liquides biologiques) positifs par TAAN dans ces mêmes sites ([lettre annonce, 21 décembre 2018 : Typage \*S. pneumoniae\* par TAAN dans les cas d'infections invasives à culture négative](#)).

Ci-joint, vous trouverez le formulaire Excel permettant de comptabiliser les cas de *S. pneumoniae* qui est identique à celui de l'année dernière. Les informations suivantes sont demandées :

- nombre total de souches invasives (sites normalement stériles);
- nombre total de souches non invasives (sites non stériles).

Voici quelques consignes à respecter pour le formulaire Excel :

- 1) Ne pas effacer les données antérieures. Au besoin, vous pouvez corriger les données des anciennes périodes. Lorsqu'une correction est apportée, veuillez l'indiquer dans le courriel (ex. : les données pour la période 6 ont été corrigées).
- 2) Si aucun cas n'a été détecté, veuillez indiquer « 0 » dans la case de la période concernée et ajouter à votre courriel d'envoi un message spécifiant qu'il n'y a aucune donnée pour cette période.

Veillez nous faire parvenir le formulaire Excel après chaque période par courriel (marqueurs@inspq.qc.ca). **Si ce n'est pas déjà fait, nous vous rappelons que les données de l'année 2018 doivent nous être acheminées sans tarder.**

Cette année, il n'est pas requis de remplir le formulaire d'investigation du LSPQ (données cliniques) pour les souches invasives isolées chez les patients de  $\geq 5$  ans.

Pour toute question concernant votre participation à ce programme, nous vous prions de contacter madame Aurélie Perret au 514-457-2070, poste 2259.

Nous comptons sur vous pour informer le personnel de votre département de la continuité de cette surveillance. Veuillez nous aviser de tout changement concernant la personne-ressource de votre établissement qui est responsable de ce programme.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

---

Jean Longtin, M.D., FRCPC  
Directeur médical

---

Brigitte Lefebvre, Ph. D.  
Spécialiste clinique en Biologie  
médicale